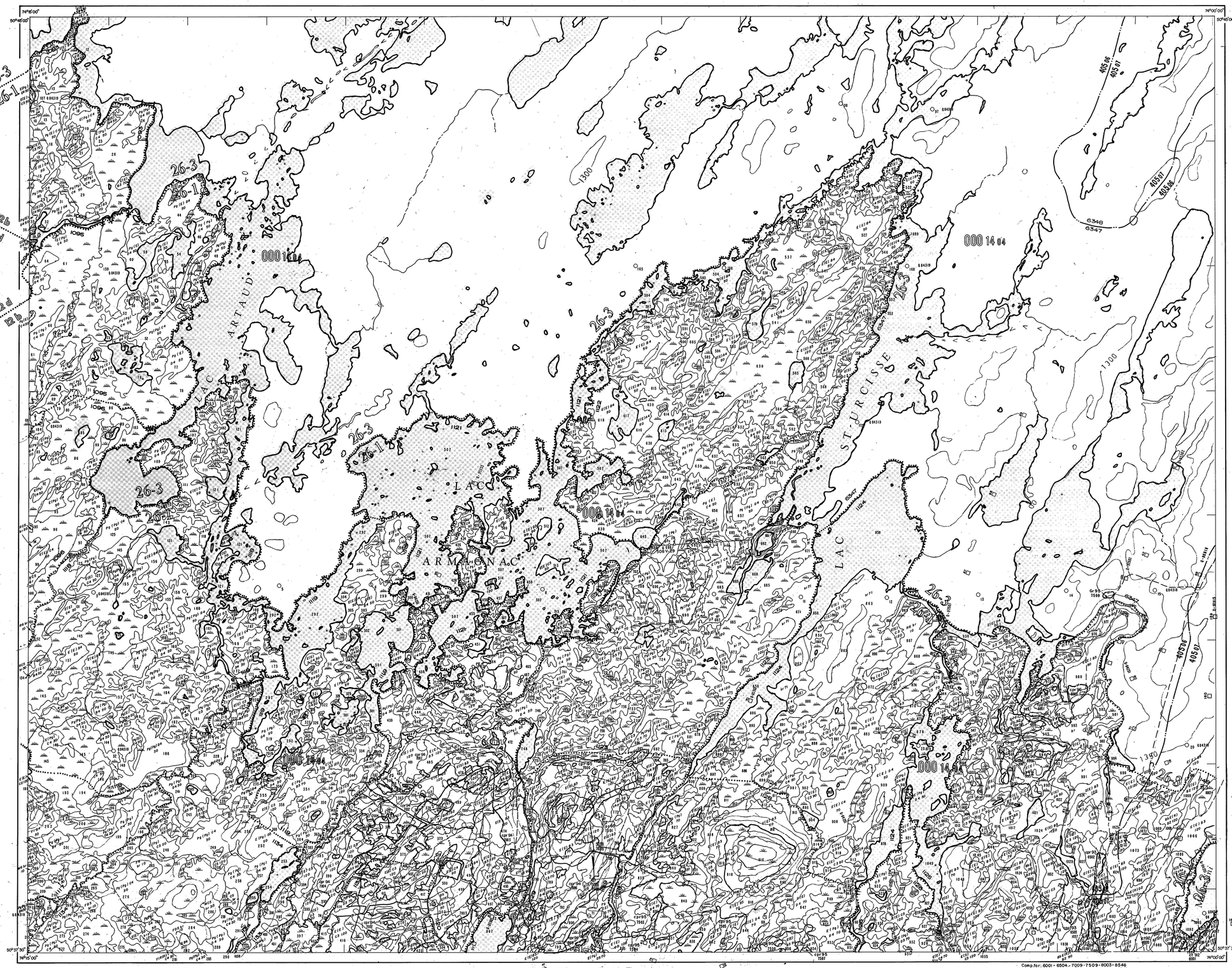

Comp.for.: 6001 - 6504 - 7009 - 7509 - 8003 - 8546

À jour: avril 1998

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	CT
Coupe avec protection de la régénération	CPR
Coupe par bandes étroites	CB
Coupe progressive d'ensemencement	CPE
Coupe à diamètre limite	CJ
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	CJD
Coupe de jardinage	CJ
Coupe partielle (dégagé ou à plat)	MP
Plantation à racines nues	PJ
Plantation en récipients	PR
Ensemencement naturel	EN
Ensemencement	E
Épidémie commerciale	EC
Récolte dans les lisières isolées (abattis-vente libres)	MC

N.B. Ces interventions n'impliquent ms perturbations et ont origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à mélèze (cultivés)	R (C)
— — à peuplier	R (Pe)
— — à mélèze	R (Me)
Pessière	P
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée feuillu)	P (E)
— — à thuya (cédre)	P (Th)
— — à mélèze	P (Me)
— — à peuplier	P (Pe)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (Pb)
— — à pin rouge	P (Pr)
— — à pin gris	P (Pg)
— — à sapin et/ou épinette	P (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	P (S) p
— — (plantation d'épinette de Norvège)	P (Nr) p
— — (plantation d'épinette noire)	P (E) p
— — (plantation de pin sylvestre)	P (Ps) p
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— — à thuya (cédre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à peuplier	S (Pe)
— — à mélèze (sapin tourneur)	S (M)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — avec pin rouge	Pb(Pr)
— — — et/ou rouge (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (Pr)
— — — — avec thuya (cédre)	Pb (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — avec mélèze	Pb (Me)
— — — — avec peuplier	Pb (Pe)
— — — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	Pb (S) p
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — — avec thuya (cédre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (Me)
— — — avec peuplier	Pr (Pe)
— — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr (S) p
Pinède à pin gris	Pg
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (Pg)
— — — avec thuya (cédre)	Pg (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec mélèze	Pg (Me)
— — — avec peuplier	Pg (Pe)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — (plantation)	Pg (S) p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (Me)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — à pin rouge	C (Pr)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C (C) p
Prucheraie	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — à thuya (cédre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (Me)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — à pin rouge	Pr (Pr)
— — à pin gris	Pr (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr (S) p
Mélèzin	Me
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Me (Me)
— — à thuya (cédre)	Me (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	Me(Pb)
— — à pin rouge	Me(Pr)
— — à pin gris	Me(Pg)
— — à peuplier	Me(Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me(S)
— — (plantation d'épinette européen)	Me(S)
— — (plantation de mélèze japonais)	Me(J)
— — (plantation de mélèze hybride)	Me(L)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance résineuse	Tendance feuillue
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F(Pg)	F(Pg)F
— — — — avec pin blanc	F(Pb)	F(Pb)F
— — — — avec pin rouge	F(Pr)	F(Pr)F
— — — — avec résineux	F(R)	F(R)F
— — — — avec sapin	F(S)	F(S)F
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	BB(E)	BB(E)F
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB,E	BB,E(F)
— — — — avec pin gris	BB(Pg)	BB(Pg)F
— — — — avec pin blanc	BB(Pb)	BB(Pb)F
— — — — avec pin rouge	BB(Pr)	BB(Pr)F
— — — — avec résineux	BB(R)	BB(R)F
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ(Pb)	BJ(Pb)F
— — — — avec pin gris	BJ(Pg)	BJ(Pg)F
— — — — avec résineux	BJ(R)	BJ(R)F
Peuplerie avec sapin	Pe,S	Pe,S(F)
— — — avec pin gris	Pe(Pg)	Pe(Pg)F
— — — avec pin blanc	Pe(Pb)	Pe(Pb)F
— — — avec pin rouge	Pe(Pr)	Pe(Pr)F
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe,E	Pe,E(F)
— — — avec résineux	Pe,R	Pe,R(F)
Érablière rouge avec résineux	Er,R	Er,R(F)
Érablière blanche	Eb,R	Eb,R(F)
— — à pin blanc	Eb(Pb)	Eb(Pb)F
— — à pin rouge	Eb(Pr)	Eb(Pr)F
Mélangée à feuillus tolérants	M,R	M,R(F)
— — — sur station humide	M,R(h)	M,R(h)F

FEUILLUS (groupements)

Feuillu	F
— — à essences intolérantes	F,
— — à essences tolérantes	F.
— — sur station humide	F(h)
Bouleau à bouleaux blancs	BB
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplerie	Pe
Érablière rouge	Er
Érablière blanche	Eb
— — à bouleaux blancs	Eb(B)
— — à bouleaux jaunes	Eb(J)
— — à hêtre	Eb(H)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Eb,F,
— — à feuillus d'essences tolérantes	Eb,F.
Plantation d'érable à sucre	Pl(Er)
— — de bouleau jaune	Pl(BJ)
— — de peuplier	Pl(Pe)
— — de peuplier hybride	Pl(Pe)L

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Autoroute	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	CJ
Coupe partielle en damier	CJ
Coupe partielle par bande	CJ
Coupe partielle plus épaisse légère	CJ
Épidémie légère	EP
Épidémie légère	EP
Brûlis partiel	BrP

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊗ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	CT
Brûlis	Br
Chablis total	CT
Épidémie sévère	EP
Chablis	CT
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE — CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE — CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans		70-30 (ans) 30-10 (ans)
30 "	21-40 "	70 "	70-30 " 30-50 "
50 "	41-60 "	80 "	80-30 " 30-50 "
70 "	61-80 "	90 "	80-50 " 50-80 "
80 "	81-100 "	100 "	80-70 " 70-100 "
100 et plus	101 et plus	120 "	80-70 " 70-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplement dominance de feuil. tolérants, inégalité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, inégalité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieilleuse inéquienne: Peuplement dominance de feuil. tolérants, inégalité des tiges variées de 30 ans. Autres peuplements, inégalité des tiges sur plus de 100 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	°
Forte	61 à 80 %	°°
Extrême	81 % et plus	°°°

Superficie minimale de pente: 3 ha

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les tuyaux publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1(2) C3 (E) 50 cm ⊖ → défoliation, → classe de pente, → classe d'âge, → groupe de l'origine, → type de couvert, → classe de hauteur, → classe de densité, → sous groupe d'essences, → groupement d'essences

R C5 (Ob) D1 → classe de pente, → classe d'âge, → groupe de l'origine, → type de couvert, → classe de hauteur, → classe de densité

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m-4m)	2 (4m-8m)	3 (8m-12m)	4 (12m-16m)	5 (16m-20m)	6 (20m+)
A 80%-	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%-	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%-	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%-	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - COUILLARD, SANSON & ASS. (BG 26-1)
SIGNATURE: [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 26-1*
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 1
Mode de tenure ou de gestion: 000 14 04
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 405 06*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 98400
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 1148 *
Région écologique: 12b*
Municipalité régionale de comté:

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 1/8/84
Déclinaison magnétique: 19° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

Carte forestière: Photographie aérienne: 1984; Année de publication: 1985; Année de révision:

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32 J/15	32 J/16	32	13
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32 J/10	32 J/9	32	12
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32 J/7	32 J/8	32	5

32 J/9 N.E.